



بتمويل من
الاتحاد الأوروبي
Financé par
l'Union européenne



Save the Children



Terre des hommes
Aide à l'enfance.

Projet « TAWAFOUG » (Entente)

TERMES DE RÉFÉRENCE

Appel d'offres pour l'acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques scolaires

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

La région du Hodh Chargui, frontalière du Mali, connaît depuis 2012 un afflux massif de populations réfugiées, particulièrement dans la Moughataa de Bassikounou. Cette dynamique migratoire s'est accentuée en 2023 sous l'effet de l'instabilité politique et sécuritaire persistante au Mali, entraînant une augmentation des mouvements de population vers la Mauritanie et une pression accrue sur les ressources locales.

Pour répondre à ces défis, le programme TAWAFOUG, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par un consortium composé d'ACF (chef de file), Tdh-L et Save the Children, a été conçu afin de promouvoir un environnement propice au développement socio-économique et à la coexistence pacifique des communautés hôtes, réfugiées et retournées dans la Wilaya du Hodh Chargui. Il vise notamment à renforcer l'accès équitable aux services sociaux de base et à soutenir la cohésion sociale à travers des actions inclusives et durables.

Les bibliothèques scolaires jouent un rôle fondamental dans le développement éducatif des élèves ; elles contribuent au développement des compétences en lecture et écriture ainsi qu'à l'acquisition d'habitudes de lecture essentielles à la réussite scolaire. En donnant accès à des ressources variées et en stimulant l'imagination et l'esprit critique, les bibliothèques sont des espaces qui contribuent à l'épanouissement intellectuel et personnel des élèves.

Dans ce cadre, le projet TAWAFOUG mettra à la disposition de cinq écoles cibles des bibliothèques scolaires afin de permettre aux enfants et aux équipes pédagogiques de rester au contact des livres et d'améliorer leurs performances scolaires. Cet espace peut être une salle de classe dédiée ou un espace aménagé dans une salle de classe. Le personnel scolaire sera formé à la gestion de cet espace. Il recevra également une formation sur l'approche de Save the Children « Literacy Boost », visant à promouvoir les compétences de lecture et d'écriture par des méthodologies actives de l'éducation

et à permettre aux enseignants d'intégrer dans leur pratique quotidienne l'utilisation de leur bibliothèque comme ressource éducative à fort potentiel. Les enfants seront activement impliqués dans les bibliothèques grâce à cette méthodologie.

Pour en savoir plus sur l'approche « Literacy Boost » de Save the Children : <https://resourcecentre.savethechildren.net/document/save-childrens-literacy-boost-toolkit-introduction/>.

C'est dans ce cadre qu'il est prévu l'acquisition d'ouvrages destinés à équiper cinq (5) bibliothèques scolaires pilotes, en français et en arabe, adaptés aux âges et aux niveaux des élèves. Cette initiative vise à faciliter l'accès à la lecture et à soutenir la continuité de l'apprentissage, en réduisant les inégalités liées aux conditions matérielles. Elle contribue ainsi à améliorer la fréquentation scolaire, à renforcer la motivation des élèves et à créer un environnement éducatif plus équitable pour tous, en particulier pour les enfants les plus vulnérables issus des communautés hôtes et réfugiées.

II. OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ

Cette activité vise à contribuer à l'amélioration des compétences en lecture et écriture ainsi qu'à l'épanouissement intellectuel des enfants des écoles ciblées dans la Wilaya du Hodh Chargui, à travers la mise en place de cinq (5) bibliothèques scolaires pilotes dotées d'ouvrages jeunesse variés, adaptés aux âges des élèves et disponibles dans les deux langues d'enseignement (français et arabe).

III. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ

III.1. Objet du présent appel d'offres

Le présent appel d'offres vise spécifiquement l'acquisition de deux mille cinq cent vingt-cinq. (2 525) ouvrages jeunesse, soit 101 titres à raison de 25 unités par titre, destinés à l'équipement de cinq (5) bibliothèques scolaires pilotes.

III.2. Résultats attendus du marché

À l'issue du marché, les résultats suivants, objectivement vérifiables, devront être atteints par le fournisseur :

- 2 525 ouvrages neufs, conformes aux spécifications de la section V, livrés en cinq (5) lots identiques de 355 ouvrages chacun au bureau de Save the Children à Bassiknou (BT-71 BIS), au plus tard le 30 octobre 2026 ;

- 100 % des ouvrages porteurs de l'ex-libris du consortium TAWAFOUG apposé en page de garde avant livraison ;
- Cinq (5) bordereaux de livraison détaillés (titre, auteur, éditeur, année d'édition, ISBN, nombre d'exemplaires) remis à la livraison et contresignés par le comité de réception de Save the Children ;
- Un procès-verbal de réception conforme, signé contradictoirement, conditionnant le paiement.

IV. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

IV.1. Aspects pratiques et chronogramme de l'activité

Conformément aux résultats à atteindre, un appel d'offres est lancé pour l'acquisition de 2 525 ouvrages destinés à cinq (5) bibliothèques scolaires pilotes, dont la liste exhaustive des titres est présentée à la section V du présent document.

La liste des titres est indicative. Lorsqu'un titre exact s'avère indisponible sur le marché, le soumissionnaire peut proposer un ouvrage équivalent de qualité pédagogique comparable (même tranche d'âge, même thématique, qualité éditoriale équivalente), sous réserve de la validation préalable et écrite de Save the Children Espagne en Mauritanie avant la commande. Toute proposition d'équivalent doit être explicitement identifiée comme telle dans l'offre technique, avec justification pédagogique.

Dans les dix (10) jours ouvrables suivant la contractualisation, Save the Children validera par écrit la bibliographie finale consolidée (titres exacts retenus et équivalents acceptés). Le fournisseur ne pourra passer aucune commande ferme auprès de ses éditeurs ou distributeurs avant réception de cette validation écrite. En cas de rejet d'un équivalent proposé, le fournisseur disposera de cinq (5) jours ouvrables pour proposer une alternative ; à défaut d'alternative acceptable, le titre concerné sera déduit du marché au prix unitaire de l'offre, sans indemnité.

Les ouvrages devront être neufs, en reliure cartonnée pour garantir leur durabilité en milieu scolaire, et dans leur édition la plus récente disponible. Pour les ouvrages en arabe, l'arabe standard moderne (fusha) est exigé, avec voyellisation (tashkīl) au moins partielle pour les niveaux d'apprentissage de la lecture.

Chaque ouvrage devra porter un marquage identifiant clairement le consortium TAWAFOUG et le financement de l'Union européenne. Le marquage prendra la forme d'un ex-libris (étiquette ou tampon d'appartenance) apposé en page de garde de chaque ouvrage, selon la charte graphique du consortium qui sera transmise au fournisseur retenu. L'apposition de ce marquage est à la charge

du fournisseur et doit être réalisée avant la livraison. Tous les ouvrages devront provenir d'éditeurs ou de distributeurs officiels ; les reproductions et impressions non autorisées seront rejetées.

Les ouvrages devront être conditionnés en cinq (5) lots identiques (un lot par bibliothèque pilote) et livrés au bureau de Save the Children à Bassiknou (BT-71 BIS), au plus tard le 30 octobre 2026. Chaque lot devra être accompagné d'un bordereau détaillé indiquant, par titre, le nombre d'exemplaires livrés, l'ISBN, l'éditeur et l'année d'édition. La distribution des lots vers les écoles bénéficiaires est assurée par Save the Children et n'entre pas dans le périmètre du présent marché.

Le soumissionnaire retenu se verra attribuer un bon de commande engageant Save the Children Espagne en Mauritanie à acheter la quantité spécifiée d'ouvrages aux tarifs convenus.

Les offres devront rester valides pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt.

Pour parvenir à nos objectifs, voici le chronogramme prévisionnel :

Description	Date
Publication de l'avis d'appel d'offres	Lundi 27 juillet 2026
Date limite pour les questions des soumissionnaires	Jeudi 13 août 2026 à 17H00
Date limite pour la soumission des offres	Jeudi 27 août 2026 à 17H00
Ouverture des plis, évaluation des offres et approbation interne	Du lundi 31 août 2026 au jeudi 03 septembre 2026
Contractualisation	Lundi 07 septembre 2026
Validation écrite par SCE de la bibliographie finale (titres exacts et équivalents)	Au plus tard le mercredi 16 septembre 2026 (10 jours ouvrables après contractualisation)
Livraison complète des 5 lots au bureau de Save the Children à Bassiknou (BT-71 BIS)	Date impérative : au plus tard le vendredi 30 octobre 2026

À l'exception de la date impérative de livraison, les dates ci-dessus sont à titre indicatif, les dates ci-dessus sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées. Toutefois, Save the Children Espagne en Mauritanie s'engage à veiller à ce que tous les soumissionnaires soient informés de manière équitable et transparente de toute modification du calendrier.

IV.2. Présentation des offres

Les fournisseurs intéressés par cet appel d'offres sont priés de transmettre, outre leurs offres technique et financière, un dossier comprenant les attestations administratives en cours de validité : copie du registre de commerce, Numéro d'Identification Fiscale, attestation de régularité fiscale et Relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom de l'entreprise.

L'offre technique devra impérativement comporter, pour chacun des 101 titres proposés (ou pour chaque équivalent pédagogique proposé sous réserve de validation) :

- le titre exact et l'auteur ;
- l'éditeur, l'année d'édition et l'ISBN ;
- une photo de la couverture (jaquette) de l'ouvrage ;
- un bref résumé du contenu et la tranche d'âge visée ;
- le prix unitaire Toutes Taxes Comprises en Ouguiyas Mauritanienne (MRU).

Les offres seront adressées au plus tard le **Jeudi 27 août 2026 à 17H00** à l'Unité de Gestion du Programme, par voie électronique, à l'adresse suivante : info.mr@savethechildren.org, en spécifiant dans l'objet : « **Appel d'offres pour l'acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques scolaires – Projet TAWAFOUG** ».

IV.3. Critères d'évaluation

Save the Children Espagne en Mauritanie s'engage à mener une procédure d'appel d'offres équitable et transparente et à veiller à ce que tous les fournisseurs soient traités et évalués de la même manière au cours de cette procédure. Les réponses des soumissionnaires seront évaluées en fonction de trois (3) catégories pondérées de critères : (1) critères essentiels, (2) critères de capacité et (3) critères commerciaux.

Compte tenu de la nature spécifique de la fourniture (ouvrages jeunesse spécialisés en français et en arabe voyellisé), une pondération renforcée est accordée à l'offre technique : 60 points sur 100.

IV.3.1. Critères essentiels : régularité administrative et intégrité

Ces critères doivent être remplis pour accéder à l'étape d'évaluation suivante. Si un soumissionnaire ne remplit pas l'un des critères essentiels, il sera immédiatement exclu de la procédure d'appel d'offres. Le résultat de l'évaluation de ces critères est soit « Oui », soit « Non ».

N°	Critères essentiels
1	Copie du registre de commerce
2	Numéro d'Identification Fiscale (NIF)
3	Attestation de régularité fiscale en cours de validité
4	Relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom de l'entreprise
5	Déclaration sur l'honneur signée : absence de conflit d'intérêts, non-collusion avec d'autres soumissionnaires, non-exclusion des marchés publics et absence de liens avec des personnes ou entités faisant l'objet de sanctions (modèle joint au dossier d'appel d'offres)

N°	Critères essentiels
6	Engagement écrit à signer, en cas d'attribution, la Politique de Sauvegarde de l'Enfant et le Code de conduite des fournisseurs de Save the Children

IV.3.2. Critères de capacité : offre technique (score sur 60)

Ces critères sont utilisés pour évaluer la capacité, les compétences et l'expérience des soumissionnaires par rapport aux exigences du présent appel d'offres. Toutes les offres remplissant les critères essentiels seront évaluées au regard des critères de capacité suivants.

Seules les offres ayant obtenu un score technique minimum de 36 points sur 60 seront admises à l'évaluation financière. Les offres n'atteignant pas ce seuil seront écartées, quel que soit leur montant.

N°	Critère de capacité	Modalités de notation détaillées	Score /60
1	Expérience dans la fourniture d'ouvrages, de manuels ou de matériel pédagogique	Évaluation basée sur le nombre d'attestations de bonne exécution pour des marchés similaires (fourniture d'ouvrages jeunesse, bibliothèques scolaires, manuels pédagogiques). 0 attestation : 0 point 1 attestation : 4 points 2 attestations : 8 points 3 attestations ou plus : 12 points	12
2	Capacité à sourcer des ouvrages spécialisés en français et en arabe (jeunesse africaine, littérature enfantine arabe voyellisée)	Appréciation sur la base de justificatifs objectifs : catalogues d'éditeurs ou de distributeurs officiels, factures d'achats antérieurs auprès de maisons d'édition, lettres ou contrats de partenariat éditorial, exemples d'ouvrages précédemment fournis dans les deux langues. Aucun justificatif : 0 point Capacité limitée à l'une des deux langues : 6 points Capacité documentée dans les deux langues sans ancrage jeunesse : 12 points Capacité forte dans les deux langues avec partenariats éditoriaux jeunesse (français et arabe) documentés : 18 points	18
3	Qualité éditoriale et conformité de la liste proposée (fiches éditeur, ISBN, photos de couverture)	Évaluation de la présentation détaillée des ouvrages proposés : fiche éditeur, ISBN, année d'édition, photo de couverture, résumé, tranche d'âge. Fiches manquantes ou incomplètes pour plus de 30% des titres : 0 point Fiches partielles pour 10 à 30% des titres : 5 points Fiches complètes pour tous les titres avec photos de couverture et ISBN : 10 points	15

N°	Critère de capacité	Modalités de notation détaillées	Score /60
		Fiches complètes avec équivalents pédagogiques argumentés lorsque le titre exact est indisponible : 15 points	
4	Durée de livraison à la base de Save the Children à Bassiknou (BT-71 BIS)	La livraison complète doit impérativement intervenir au plus tard le 30 octobre 2026 : tout délai proposé incompatible avec cette date rend l'offre non conforme. Entre 41 et 45 jours calendaires : 2 points Entre 36 et 40 jours : 4 points Entre 31 et 35 jours : 6 points 30 jours ou moins : 8 points	8
5	Marquage, conditionnement et traçabilité	Description de la solution proposée pour l'apposition de l'ex-libris du consortium TAWAFOUG, le conditionnement par bibliothèque (5 lots identiques) et l'établissement d'un bordereau détaillé. Solution absente ou floue : 0 point Solution partielle : 2 points Solution complète : marquage, conditionnement par bibliothèque et bordereau détaillé : 5 points	5
6	Garantie de remplacement en cas de non-conformité ou de défaut	Appréciation de l'engagement du soumissionnaire à remplacer les ouvrages non conformes ou défectueux à la réception. Aucune garantie : 0 point Garantie floue ou limitée : 0,5 point Garantie claire avec délai de remplacement et champ couvert bien définis : 2 points	2
TOTAL OFFRE TECHNIQUE			60

IV.3.3. Critère commercial : offre financière (score sur 40)

Ce critère est utilisé pour évaluer la compétitivité commerciale d'une offre. Les offres seront évaluées au regard du critère commercial suivant :

N°	Critère commercial	Score /40
1	Montant total de l'offre en Ouguiyas Mauritaniennes (MRU) – Toutes Taxes Comprises	40

Formule de notation financière : la note financière de chaque offre qualifiée est calculée selon la formule suivante :

Note financière = $40 \times (\text{montant de l'offre conforme la moins disante} / \text{montant de l'offre évaluée})$

L'offre conforme la moins disante obtient ainsi 40 points ; les autres offres obtiennent une note proportionnellement inférieure. Le marché est attribué à l'offre totalisant le score combiné (technique + financier) le plus élevé.

Les prix proposés s'entendent Toutes Taxes Comprises (TTC), en Ouguiyas Mauritanienes (MRU), et incluent l'ensemble des frais liés à l'acquisition, au marquage (ex-libris), au conditionnement par bibliothèque et à la livraison au bureau de Save the Children à Bassiknou (BT-71 BIS).

V. LISTE EXHAUSTIVE DES OUVRAGES

La liste ci-dessous présente les 101 titres à acquérir en 25 exemplaires chacun, répartis entre les cinq (5) bibliothèques pilotes à raison de cinq (5) exemplaires par titre et par bibliothèque. Elle est indicative : lorsqu'un titre exact est indisponible, un ouvrage équivalent de qualité pédagogique comparable pourra être proposé sous validation préalable de Save the Children.

V.1. Manuels scolaires (30 titres – 750 exemplaires)

N°	Titre / Désignation	Unité	Quantité totale (25 × 5 biblio.)
Niveau 1			
1	Manuel d'arabe	Exemplaire	25
2	Manuel d'IMCR	Exemplaire	25
3	Manuel de mathématiques en arabe	Exemplaire	25
Niveau 2			
4	Manuel d'arabe	Exemplaire	25
5	Manuel d'IMCR	Exemplaire	25
6	Manuel de mathématiques en arabe	Exemplaire	25
Niveau 3			
7	Manuel d'arabe	Exemplaire	25
8	Manuel d'IMCR	Exemplaire	25
9	Manuel d'histoire et de géographie	Exemplaire	25
10	Manuel d'IC	Exemplaire	25
11	Manuel de mathématiques en arabe	Exemplaire	25

N°	Titre / Désignation	Unité	Quantité totale (25 × 5 biblio.)
12	Manuel de sciences naturelles en arabe	Exemplaire	25
Niveau 4			
13	Manuel d'arabe	Exemplaire	25
14	Manuel d'IMCR	Exemplaire	25
15	Manuel d'histoire et de géographie	Exemplaire	25
16	Manuel d'IC	Exemplaire	25
17	Manuel de mathématiques en arabe	Exemplaire	25
18	Manuel de sciences naturelles en arabe	Exemplaire	25
Niveau 5			
19	Manuel d'arabe	Exemplaire	25
20	Manuel d'IMCR	Exemplaire	25
21	Manuel d'histoire et de géographie	Exemplaire	25
22	Manuel d'IC	Exemplaire	25
23	Manuel de mathématiques en arabe	Exemplaire	25
24	Manuel de sciences naturelles en arabe	Exemplaire	25
Niveau 6			
25	Manuel d'arabe	Exemplaire	25
26	Manuel d'IMCR	Exemplaire	25
27	Manuel d'histoire et de géographie en arabe	Exemplaire	25
28	Manuel d'IC	Exemplaire	25
29	Manuel de mathématiques en arabe	Exemplaire	25
30	Manuel de sciences naturelles en arabe	Exemplaire	25

V.1. Livres en français (21 titres – 525 exemplaires)

N°	Titre / Désignation	Unité	Quantité totale (25 × 5 biblio.)
<i>Contes et histoires africaines (albums illustrés – 6-9 ans)</i>			
1	Contes d'Afrique pour les petits – Souleymane Mbodj	Exemplaire	25
2	La rentrée de Tibili – Marie Léonard	Exemplaire	25
3	La couleur des émotions – Anna Llenas	Exemplaire	25
4	Histoires d'Afrique pour les enfants – collectif	Exemplaire	25
5	Je vais à l'école en Afrique – album documentaire	Exemplaire	25
<i>Premiers romans et lectures intermédiaires (9-12 ans)</i>			
6	Akim court – Claude K. Dubois	Exemplaire	25
7	L'école sous l'arbre – récit africain	Exemplaire	25
8	Le mystère du baobab – aventure jeunesse	Exemplaire	25
9	Le secret de la rivière noire – roman jeunesse africain	Exemplaire	25
10	Les aventures de Binta – roman jeunesse	Exemplaire	25
<i>Romans et récits adolescents (12-16 ans)</i>			
11	Une si longue lettre – Mariama Bâ (édition scolaire)	Exemplaire	25
12	Le fils du désert – roman africain	Exemplaire	25
13	Le combat de Fatou – scolarisation des filles	Exemplaire	25
14	Survivre dans le désert – parcours de vie	Exemplaire	25
15	Wangari Maathai – biographie jeunesse	Exemplaire	25
16	Nelson Mandela raconté aux jeunes	Exemplaire	25
17	Grandes femmes africaines – biographies	Exemplaire	25
18	Inventeurs africains – documentaire jeunesse	Exemplaire	25
19	Jeunes héros du monde – récits inspirants	Exemplaire	25
<i>Livres documentaires pédagogiques (tous âges)</i>			

N°	Titre / Désignation	Unité	Quantité totale (25 × 5 biblio.)
20	Atlas de l'Afrique pour enfants	Exemplaire	25
21	Le climat du Sahel expliqué	Exemplaire	25

V.2. Livres en arabe (50 titres – 1 250 exemplaires)

Tous les ouvrages en arabe doivent être rédigés en arabe standard moderne (fusha), avec voyellisation (tashkīl) au moins partielle pour les niveaux d'apprentissage de la lecture.

N°	Titre / Désignation	Unité	Quantité totale (25 × 5 biblio.)
Contes et récits traditionnels (15 titres)			
1	قصص الأنبياء للأطفال	Exemplaire	25
2	حكايات عربية شعبية	Exemplaire	25
3	قصص من التراث الإفريقي	Exemplaire	25
4	حكايات قبل النوم	Exemplaire	25
5	قصص الحيوانات للأطفال	Exemplaire	25
6	مغامرات سندباد للأطفال	Exemplaire	25
7	حكايات الجد الحكيم	Exemplaire	25
8	قصص الصحراء الكبرى	Exemplaire	25
9	قصص الحكمة للأطفال	Exemplaire	25
10	حكايات من حياة البدو	Exemplaire	25
11	قصص من القرآن للأطفال	Exemplaire	25
12	حكايات تعليم الأخلاق	Exemplaire	25
13	قصص الصداقة والتعاون	Exemplaire	25
14	قصص الشجاعة للأطفال	Exemplaire	25
15	حكايات شعبية مصورة	Exemplaire	25
Lecture progressive et apprentissage linguistique (10 titres)			

N°	Titre / Désignation	Unité	Quantité totale (25 × 5 biblio.)
16	سلسلة اقرأ وتعلم — المستوى الأول	Exemplaire	25
17	سلسلة اقرأ وتعلم — المستوى الثاني	Exemplaire	25
18	سلسلة اقرأ وتعلم — المستوى الثالث	Exemplaire	25
19	قصص قصيرة سهلة القراءة	Exemplaire	25
20	الحروف العربية المصورة	Exemplaire	25
21	كلمات وصور للأطفال	Exemplaire	25
22	تعلم القراءة خطوة بخطوة	Exemplaire	25
23	مفرداتي الأولى	Exemplaire	25
24	قصص تعليم الكتابة	Exemplaire	25
25	تدريبات القراءة المبسطة	Exemplaire	25
Histoires du quotidien et éducation sociale (10 titres)			
26	يوميات طفل في المدرسة	Exemplaire	25
27	أسرتي الصغيرة	Exemplaire	25
28	صديقي الجديد	Exemplaire	25
29	يوم في القرية	Exemplaire	25
30	رحلة إلى السوق	Exemplaire	25
31	طفل يساعد والديه	Exemplaire	25
32	قصة العمل الجماعي	Exemplaire	25
33	احترام الآخرين	Exemplaire	25
34	المحافظة على البيئة	Exemplaire	25
35	الطفل المسؤول	Exemplaire	25
Romans jeunesse arabes (8 titres)			
36	مغامرات الطفل الشجاع	Exemplaire	25
37	سر الواحة	Exemplaire	25
38	رحلة عبر الصحراء	Exemplaire	25

N°	Titre / Désignation	Unité	Quantité totale (25 × 5 biblio.)
39	حلم النجاح	Exemplaire	25
40	الفتاة التي أرادت التعلم	Exemplaire	25
41	صديقان في رحلة	Exemplaire	25
42	طريق الأمل	Exemplaire	25
43	تحديات الحياة الصغيرة	Exemplaire	25
<i>Documentaires éducatifs en arabe (7 titres)</i>			
44	كوكب الأرض للأطفال	Exemplaire	25
45	جسم الإنسان للأطفال	Exemplaire	25
46	الحيوانات الصحراوية	Exemplaire	25
47	الفضاء والنجوم	Exemplaire	25
48	الماء وأهميته للحياة	Exemplaire	25
49	النباتات في الصحراء	Exemplaire	25
50	حماية البيئة للأطفال	Exemplaire	25

VI. DISPOSITIONS CONTRACTUELLES

VI.1. Pénalités de retard et résiliation

La date de livraison du 30 octobre 2026 est impérative. Tout retard imputable au fournisseur au-delà du délai de livraison contractualisé entraînera l'application de pénalités de retard de 0,5 % du montant total du marché par jour calendaire de retard, plafonnées à 10 % du montant total du marché. Les pénalités seront déduites de plein droit des sommes dues au fournisseur.

Lorsque le plafond de pénalités est atteint, ou en cas de manquement grave du fournisseur à ses obligations (livraison d'ouvrages contrefaits, substitution de titres sans validation écrite, violation des politiques obligatoires visées à la section VII), Save the Children pourra résilier le marché de plein droit, après mise en demeure restée sans effet pendant sept (7) jours calendaires, sans préjudice des dommages et intérêts qu'elle pourrait réclamer.

En cas d'indisponibilité définitive et dûment justifiée d'un titre et de ses équivalents proposés, le titre concerné sera déduit du montant du marché au prix unitaire de l'offre, sans pénalité ni indemnité pour aucune des parties.

VI.2. Procédure de réception

La réception des ouvrages sera assurée par un comité de réception composé d'au moins un représentant de l'équipe logistique et un représentant de l'équipe éducation de Save the Children. La procédure comprendra :

- un contrôle exhaustif des cinq (5) bordereaux de livraison (concordance titre par titre : quantités, ISBN, éditeur, année d'édition) ;
- un contrôle physique par échantillonnage d'au moins 10 % des ouvrages de chaque lot, portant sur l'état neuf, la reliure, la présence de l'ex-libris, l'authenticité de l'édition et, pour les ouvrages en arabe, la voyellisation ;
- l'établissement d'un procès-verbal de réception contradictoire, signé par le comité de réception et le représentant du fournisseur.

Les ouvrages non conformes ou défectueux constatés à la réception seront rejetés et consignés au procès-verbal. Le fournisseur devra les remplacer, à ses frais exclusifs (y compris transport), dans un délai maximum de vingt et un (21) jours calendaires à compter de la notification. À défaut de remplacement dans ce délai, le montant correspondant sera déduit du paiement, sans préjudice des pénalités applicables.

VI.3. Modalités de paiement

Le paiement sera effectué en Ouguiyas Mauritaniennes (MRU), par virement bancaire sur le compte indiqué dans le RIB fourni, dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de la facture conforme, accompagnée du procès-verbal de réception conforme signé par le comité de réception.

Aucune avance ne sera versée. En cas de non-conformité partielle constatée au procès-verbal de réception et non résolue dans le délai de remplacement prévu à la section VI.2, une retenue sera appliquée au prorata des ouvrages rejetés, calculée sur la base des prix unitaires de l'offre. Les fournisseurs doivent prendre en compte ces modalités dans leur planification financière et

s'assurer de disposer de la capacité de trésorerie nécessaire pour exécuter le marché sans interruption.

VII. POLITIQUES OBLIGATOIRES : SAUVEGARDE, ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ

Le présent marché porte sur des biens destinés à des enfants et s'inscrit dans un financement de l'Union européenne. À ce titre, les engagements suivants sont obligatoires et leur violation constitue un manquement grave pouvant entraîner la résiliation immédiate du marché (section VI.1) et le signalement aux autorités compétentes le cas échéant.

VII.1. Sauvegarde de l'enfant

Le fournisseur retenu devra signer, à la contractualisation, la Politique de Sauvegarde de l'Enfant de Save the Children et s'engager à la respecter et à la faire respecter par l'ensemble de son personnel, de ses sous-traitants et de ses transporteurs. Tout membre du personnel du fournisseur susceptible d'être en contact avec des enfants dans le cadre de l'exécution du marché (notamment lors des livraisons) devra avoir été informé de cette politique. Le fournisseur s'engage à signaler immédiatement à Save the Children toute préoccupation relative à la sécurité ou au bien-être d'un enfant dont il aurait connaissance dans le cadre du marché.

VII.2. Protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA)

Le fournisseur s'engage à respecter une tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des abus sexuels. Il garantit qu'aucun membre de son personnel ne se livrera à des actes d'exploitation ou d'abus sexuels, en particulier à l'encontre d'enfants ou de membres des communautés bénéficiaires, et s'engage à signaler sans délai tout soupçon d'acte de cette nature.

VII.3. Code de conduite des fournisseurs, anti-fraude et anti-corruption

Le fournisseur retenu devra signer le Code de conduite des fournisseurs de Save the Children (Supplier Code of Conduct) et s'y conformer. Il s'engage notamment à : s'abstenir de toute pratique de fraude, de corruption, de collusion ou de trafic d'influence ; respecter le droit du travail applicable, y compris l'interdiction absolue du travail des enfants et du travail forcé dans l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement (impression, reliure, manutention, transport) ; n'entretenir aucun lien avec des personnes ou entités figurant sur les listes de sanctions applicables (Nations Unies, Union européenne).

VII.4. Vérifications de conformité et de diligence raisonnable

Les fournisseurs présélectionnés feront l'objet de vérifications de conformité et de diligence raisonnable, conformément aux politiques, procédures internes et standards éthiques de Save the Children, ainsi qu'à la réglementation nationale en vigueur et aux exigences applicables du bailleur de fonds. Ces vérifications pourront notamment porter sur l'identité juridique du fournisseur, sa gouvernance, ses dirigeants et personnels clés, et inclure des contrôles à travers des bases de données publiques ou spécialisées, dans le strict respect des cadres légaux et réglementaires applicables.

Dans l'hypothèse où ces vérifications révéleraient des éléments de non-conformité, ou si des informations inexacts, incomplètes ou trompeuses venaient à être constatées à quelque étape que ce soit du processus, Save the Children se réserve le droit de suspendre ou d'annuler la décision d'attribution, sans que cela n'ouvre droit à indemnisation pour le soumissionnaire concerné.

VII.5. Confidentialité

Le fournisseur s'engage à préserver la confidentialité des informations non publiques échangées dans le cadre du présent marché et à ne faire aucun usage du nom, du logo ou de l'identité visuelle de Save the Children, du consortium TAWAFOUG ou de l'Union européenne en dehors du marquage expressément autorisé (ex-libris), sans autorisation écrite préalable.

PERSONNES DE CONTACT

Toute question relative à l'appel d'offres doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse suivante :

Personne contact	Adresse électronique
Aboubacri Thiam	thiam.aboubacri@savethechildren.org

Annexe : Identité visuelle du consortium TAWAFOUG

L'identité visuelle du consortium TAWAFOUG (logos ACF, Tdh-L, Save the Children et Union européenne) sera communiquée au fournisseur retenu et devra apparaître sur l'ex-libris apposé sur chaque ouvrage.